



Parcs
Canada

Parks
Canada

PARC HISTORIQUE NATIONAL DU FORT MALDEN



PLAN DIRECTEUR



Canada



Parcs
Canada

Parks
Canada

PARC HISTORIQUE NATIONAL DU FORT MALDEN

PLAN DIRECTEUR

1983

Région de l'Ontario



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous désirez plus de renseignements sur le plan directeur du fort Malden, veuillez écrire à l'une des adresses suivantes:

Directeur de district
Parc historique national du fort Malden
Case postale 38
100, Laird Avenue
Amherstburg (Ontario)
N9V 2Z2 Tél.: (519) 736-5416

ou

Directeur
Parcs Canada, région de l'Ontario
Case postale 1359
Cornwall (Ontario)
K6H 5V4 Tél.: (613) 933-7951

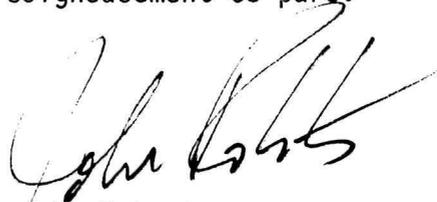
AVANT-PROPOS

Le fort Malden revêt un caractère particulier dans l'histoire du Canada. Fondé en 1796 près de l'embouchure de la rivière de Detroit, le fort Malden a défendu la zone frontalière de Detroit pendant plus d'un demi-siècle. Aujourd'hui, des casernes restaurées et des vestiges des remparts se trouvent sur les lieux et servent à décrire l'histoire de cet important poste militaire. Le fort Malden est devenu un parc historique national en 1940 afin que les Canadiens et tous les gens du monde puissent en bénéficier et l'apprécier.

Ce plan directeur énonce le but et le contexte du parc et décrit l'emplacement, les installations en place et les tendances des visiteurs du parc. Un concept de mise en valeur conforme aux objectifs fixés guidera l'aménagement, la gestion et l'utilisation du parc. Des programmes détaillées orienteront la gestion des ressources historiques et naturelles, l'interprétation, le service d'accueil et l'exploitation du parc.

La préparation de ce plan résulte de l'effort concerté du personnel de Parcs Canada, des visiteurs du Parc, d'organismes et des gens de la région. J'aimerais remercier toutes ces personnes qui ont participé activement au processus de planification.

Le fort Malden fait partie des endroits d'une valeur exceptionnelle au Canada. Les Canadiens peuvent maintenant apprécier ce site et son histoire passionnante. Je suis heureux de vous présenter ce plan qui décrit les mesures que Parcs Canada prendra pour protéger, aménager et gérer soigneusement ce parc.

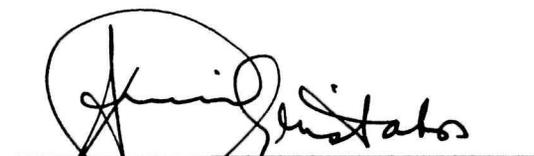


John Roberts,
ministre de l'Environnement

APPROUVÉ PAR:



A. T. Davidson
sous-ministre adjoint



J. C. Christakos
directeur, région de l'Ontario



H. Bosveld
directeur de district
parc historique national du fort Malden

**PARCS CANADA
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**

REMERCIEMENTS

Le plan directeur du parc historique national du fort Malden résulte de l'effort concerté d'un grand nombre de personnes dont particulièrement les résidents d'Amherstburg, les visiteurs du parc, les organismes de la région ainsi que le personnel du parc historique national du fort Malden et du bureau régional de Parcs Canada en Ontario.

TABLE DES MATIÈRES

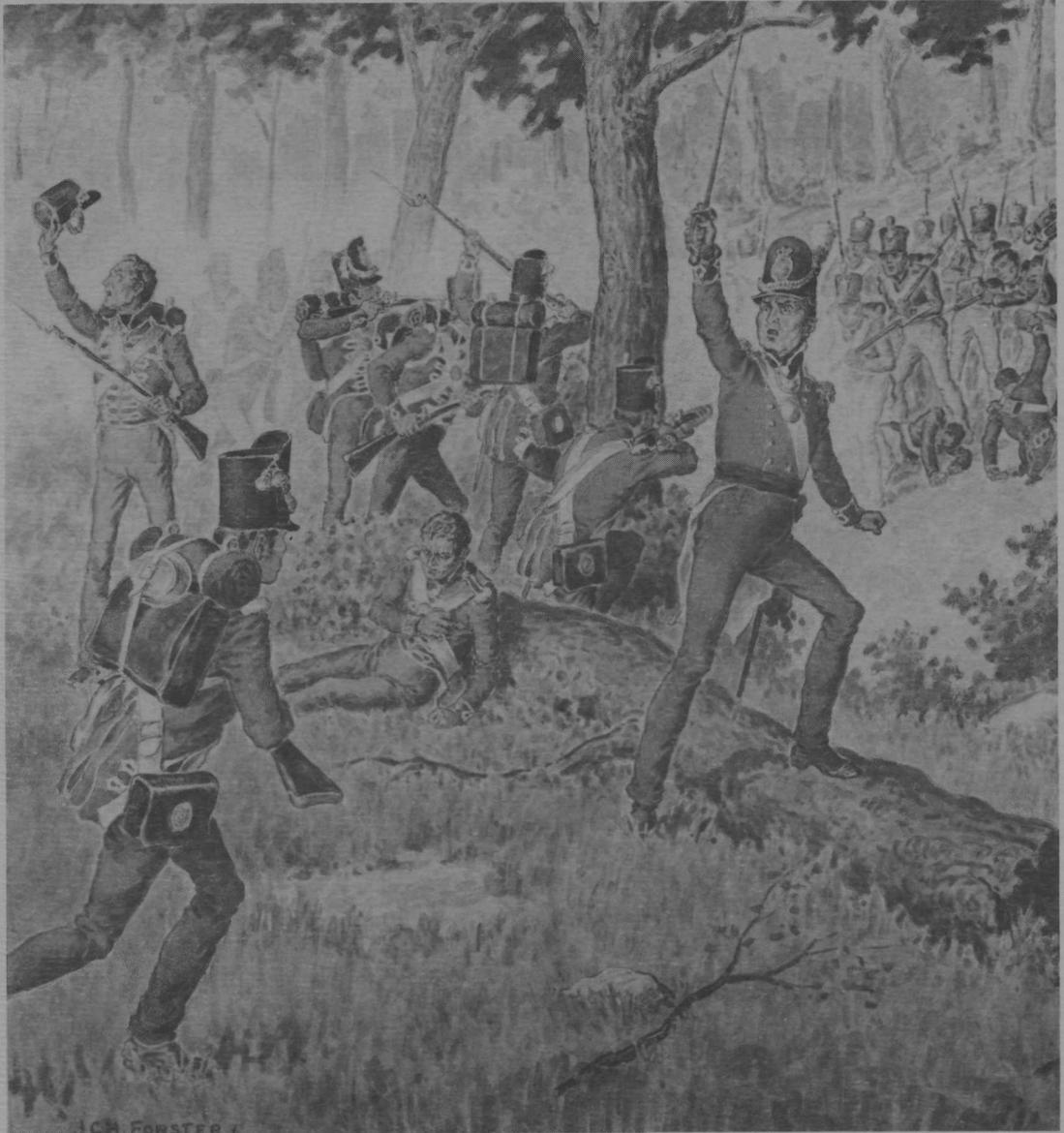
	<u>PAGE</u>
AVANT-PROPOS.....	i
APPROBATION.....	iii
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vii
LISTE DES CARTES.....	ix
SECTION 1: INTRODUCTION	
1.1 Objectif.....	1
1.2 Organisation du plan.....	1
1.3 Processus de planification.....	1
1.4 Contexte.....	1
1.5 Résumé historique.....	3
1.6 Description des lieux.....	5
1.7 Thèmes et objectifs.....	8
1.8 Problèmes rencontrés.....	9
SECTION 2: CONCEPT DE MISE EN VALEUR	
2.1 Les sept zones du parc.....	11
2.2 Les deux phases de l'aménagement.....	14
2.3 Renouvellement des expositions.....	14
2.4 Animation.....	15
2.5 Groupes particuliers.....	15
2.6 Recherches.....	15
2.7 Aménagement paysager.....	15
2.8 Installations pour les visiteurs.....	16
2.9 Sentiers.....	16
2.10 Signalisation.....	16
2.11 Éclairage.....	16
2.12 Installations de service.....	16
2.13 Voies d'accès pour les véhicules de service...	16
2.14 Bâtiments supplémentaires.....	16
2.15 Éléments situés à l'extérieur du parc.....	17
2.16 Le fort Malden et la collectivité.....	17
SECTION 3: LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT	
3.1 Lignes directrices de la première phase.....	19
3.2 Lignes directrices de la deuxième phase.....	26
SECTION 4: PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	
4.1 Introduction: Lignes directrices du P.E.E.E....	29
4.2 Marche à suivre.....	29
4.3 Répercussions sur les ressources historiques et archéologiques.....	30
4.4 Répercussions sur les ressources naturelles...	31
4.5 Répercussions socio-économiques.....	31
4.6 Conclusion.....	32

ANNEXES

Annexe A: Thèmes et objectifs choisis pour le fort Malden.....	33
Annexe B: Programme de consultation du public.....	34
Annexe C: Historique.....	35
Annexe D: Politique d'acquisition des propriétés.....	38
Annexe E: Prévision des taux de fréquentation.....	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Contexte régional.....	2
Figure 2: Environnement du parc.....	4
Figure 3: État des lieux avant l'aménagement du fort Malden....	7
Figure 4: Les sept zones du parc.....	13
Figure 5: Phase I du plan d'aménagement.....	21
Figure 6: Secteur sud de l'île Bois Blanc.....	25
Figure 7: Phase II du plan éventuel d'aménagement.....	27



Bataille de Manguagon, guerre de 1812. D'après un tableau de J.C.H. Forster. Photo: Parc historique national du Fort Malden

SECTION 1: INTRODUCTION

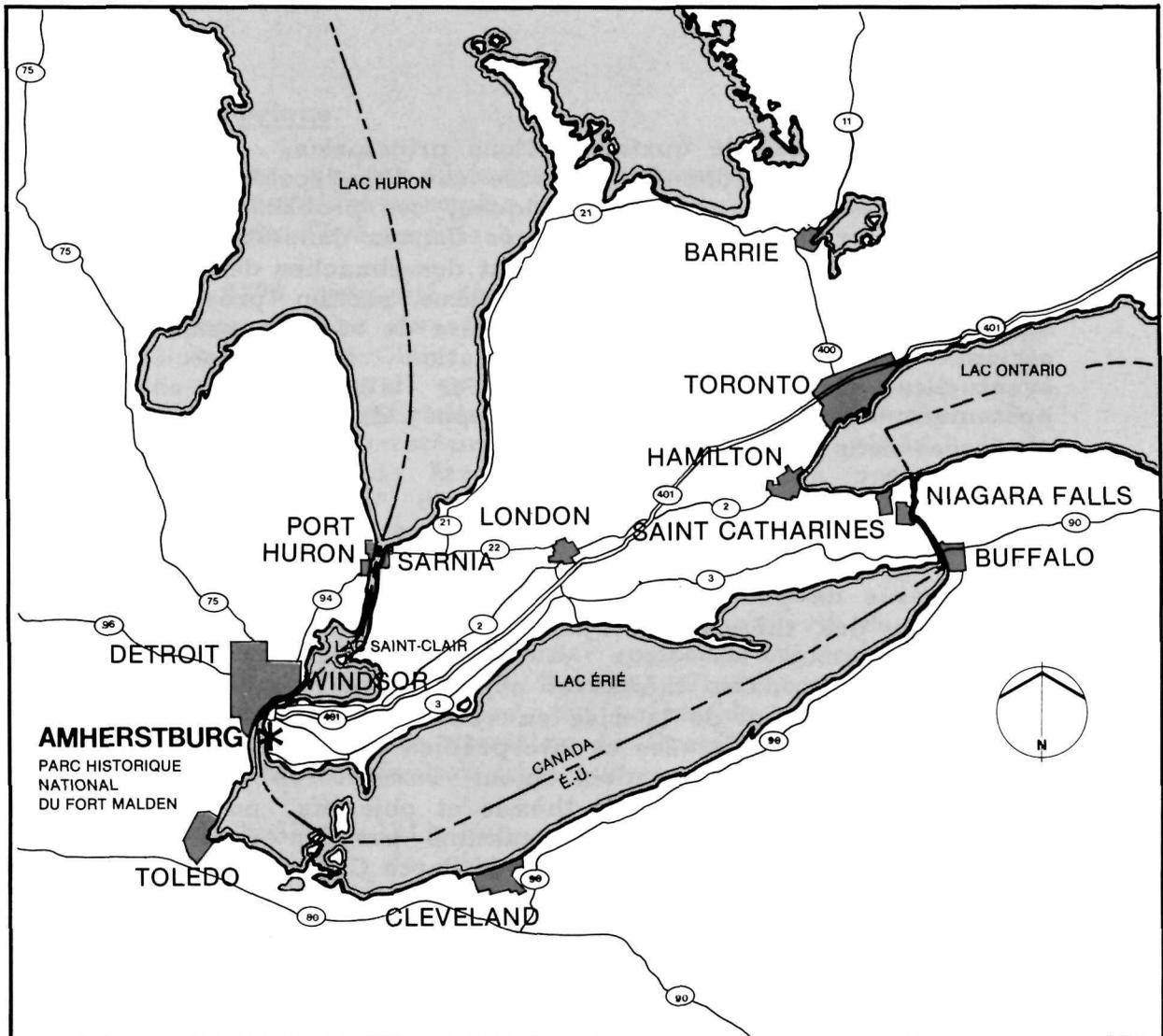


FIGURE 1
CONTEXTE RÉGIONAL

1.0 INTRODUCTION

1.1 Objectif

L'objectif du plan directeur est de servir de guide aux activités futures de gestion, de mise en valeur et d'utilisation du fort Malden. Le présent document établit le plan des activités futures en définissant les buts visés par la mise en valeur du site et en présentant les principes et lignes directrices à suivre pour atteindre ces buts.

1.2 Organisation du plan

Le plan est composé de quatre sections principales. La première section présente des données de base sur l'emplacement du fort, ses ressources physiques et historiques, ses problèmes ainsi que les objectifs principaux que vise Parcs Canada dans l'aménagement du parc. La deuxième section fait état des ébauches de projets de mise en valeur, tandis que la troisième section présente des lignes directrices plus précises en matière de mise en valeur. La section quatre porte sur l'évaluation des répercussions éventuelles sur l'environnement. Par ailleurs des annexes présentent d'autres données à l'appui des recommandations proposées dans le plan.

1.3 Processus de planification

Le processus de planification du fort Malden a commencé par la préparation des thèmes et objectifs conformément au Cadre de planification pour les lieux et parcs historiques nationaux (voir annexe A). Ces thèmes et objectifs font état de l'intérêt historique et national de la mise en valeur du parc afin que ses ressources soient conservées et interprétées et que les événements dont elles ont été le cadre soient commémorés de manière appropriée. Après l'étude des thèmes et objectifs, un Projet de plan directeur a été préparé et examiné par l'intermédiaire du programme de consultation du public de Parcs Canada (voir annexe B). Le présent document, le plan directeur du parc historique national du fort Malden, tient compte des commentaires qui ont été reçus au moment de cette consultation.

1.4 Contexte

Le parc historique national du fort Malden est situé dans la ville d'Amherstburg, dans la région sud-ouest de l'Ontario. Placé sur la rive est de la rivière de Detroit, le parc se trouve à un kilomètre de la frontière entre le Canada et les États-Unis et à vingt-neuf kilomètres seulement au sud de la zone urbaine de Detroit et de Windsor (voir figure 1).

C'est en 1940 que le fort Malden est devenu un parc historique national, grâce aux efforts déployés par certains habitants de la région. Une parcelle de terre fut achetée de la ville d'Amherstburg pour y construire un musée dont les collections historiques ont rapidement pris de l'ampleur, grâce à l'appui des habitants de la région. Depuis lors, Parcs Canada a acquis la majeure partie de l'emplacement initial du fort et a surtout mis l'accent sur l'interprétation de son histoire militaire (voir figure 2).

1.5 Résumé historique

Le fort Malden, un des 40 parcs historiques nationaux dont le rôle est de préserver des exemples intéressants du patrimoine canadien a été le témoin d'événements captivants.

C'est en 1796 qu'a été créé le fort Malden en un endroit stratégique, sur les rives de la rivière de Detroit, entre le lac Érié et le lac Saint-Clair, pour remplacer le fort britannique de Detroit qui se trouvait en territoire américain à la suite de la révolution. Connu officiellement, dans les premières années, sous le nom de fort Amherstburg, il était le quartier général de la division de droite de l'armée britannique et un poste clé de l'"Indian Department" du gouvernement britannique. Le fort Amherstburg était la base et le centre de construction navals de la région supérieure des Grands Lacs.

Pendant la guerre de 1812, le fort Malden servit de base aux attaques contre les différents postes américains. Les interventions britanniques à Detroit, Frenchtown (aujourd'hui Monroe, Michigan), et ailleurs, ont permis de ralentir le progrès de l'armée américaine en direction du Haut-Canada et de modifier considérablement le résultat de la guerre.

Le fort fut brûlé en 1813, fut occupé par les Américains et par la suite fut habité de nouveau par les Britanniques qui construisirent un petit fort sur les ruines du fort précédent.

Jusqu'en 1813, le fort Malden fut un chantier naval et servit à la construction des navires utilisés par les Britanniques pour surveiller les Grands Lacs. Il fut également le théâtre de nombreux échanges entre les Britanniques et les Indiens dont les principaux protagonistes étaient des personnages aussi importants que Brock et Tecumseh.

Lors de la révolte de 1837-1838, les soldats du fort et la milice locale réussirent à tenir tête à quatre tentatives d'invasion. Les soldats permanents restèrent en service pendant de nombreuses années pour empêcher d'autres incidents frontaliers de se produire.

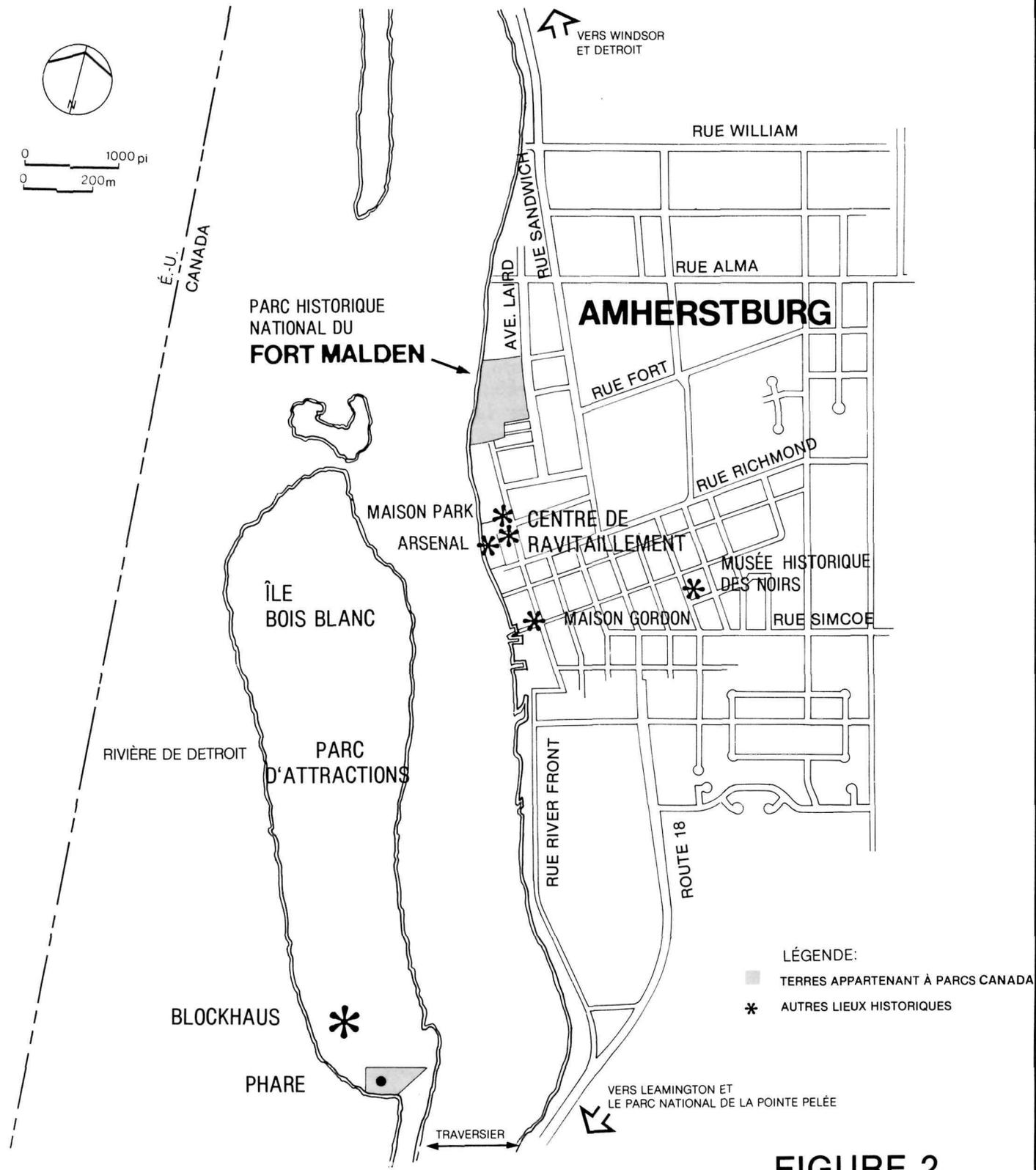
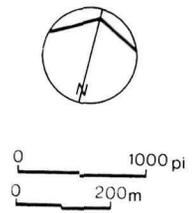


FIGURE 2
ENVIRONNEMENT DU PARC

Lorsque ces soldats quittèrent le fort en 1851, plus d'une centaine de volontaires, anciens retraités de l'armée, vinrent d'Irlande avec leur famille pour occuper l'enceinte militaire. Leur rôle était d'entretenir le fort et de constituer une présence militaire d'expérience. Ces soldats, contrairement à ceux de l'armée régulière, s'installèrent de manière permanente et contribuèrent beaucoup au développement d'Amherstburg.

L'époque militaire d'Amherstburg s'acheva vers 1859. Le fort abrita un asile, un atelier de rabotage et finalement des habitations.

En 1921, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada déclarait que le fort Malden était un lieu historique d'importance nationale. En 1940, un petit parc historique national fut créé. Depuis ce temps, il s'est agrandi peu à peu, devenant le parc que nous connaissons aujourd'hui (voir annexe C).

1.6 Description des lieux

Le parc occupe actuellement 4,75 hectares (11,75 acres) compris entre le "Fort Malden Road", l'avenue Laird, le prolongement imaginaire de l'avenue Elm et la rivière de Detroit (voir figure 3). Trois bâtiments situés à l'extérieur de ces limites sont également pris en considération dans ce plan directeur. Il s'agit d'un blockhaus, du phare de l'île Bois Blanc et du centre de ravitaillement.

Voici quelles sont les ressources du fort Malden:

1.6.1 Remparts actuels

Il reste des traces des remparts dont le fort était doté dans les années 1840. Le bastion nord-ouest et la courtine nord et son fossé ont gardé à peu près leur aspect initial. Les bastions nord-est et sud-ouest ne sont pas complets.

1.6.2 Caserne de brique

La caserne, construite en 1819-1820, est le seul bâtiment du fort qui ait été construit pendant la période militaire. La caserne a joué un rôle important dans l'histoire militaire du fort, puisqu'elle a permis de loger les troupes britanniques au cours de la révolte de 1837-1838. Ce bâtiment a été restauré récemment.

1.6.3 Centre d'administration et d'interprétation

Ce bâtiment (maison Hough), construit en 1861-1862, lorsque le fort servait d'asile, était destiné à abriter une laverie, des entrepôts et une boulangerie. Il a plus tard été transformé en atelier de rabotage et, par la suite, en résidence privée. Actuellement, ce bâtiment abrite les expositions et les locaux administratifs.

1.6.4 Centre d'orientation des visiteurs

Construit dans les années 1930 pour servir de musée, ce bâtiment abrite une salle d'interprétation, des expositions et une salle d'orientation. Le sous-sol sert d'entrepôt.

1.6.5 Maison MacGregor

La partie principale de ce bâtiment a été construite en 1861-1862, quand le fort était devenu un asile, pour servir de résidence au directeur médical. Le bâtiment a par la suite été considérablement modifié pour être utilisé comme résidence privée. Ce bâtiment est vide.

1.6.6 Maison de retraite

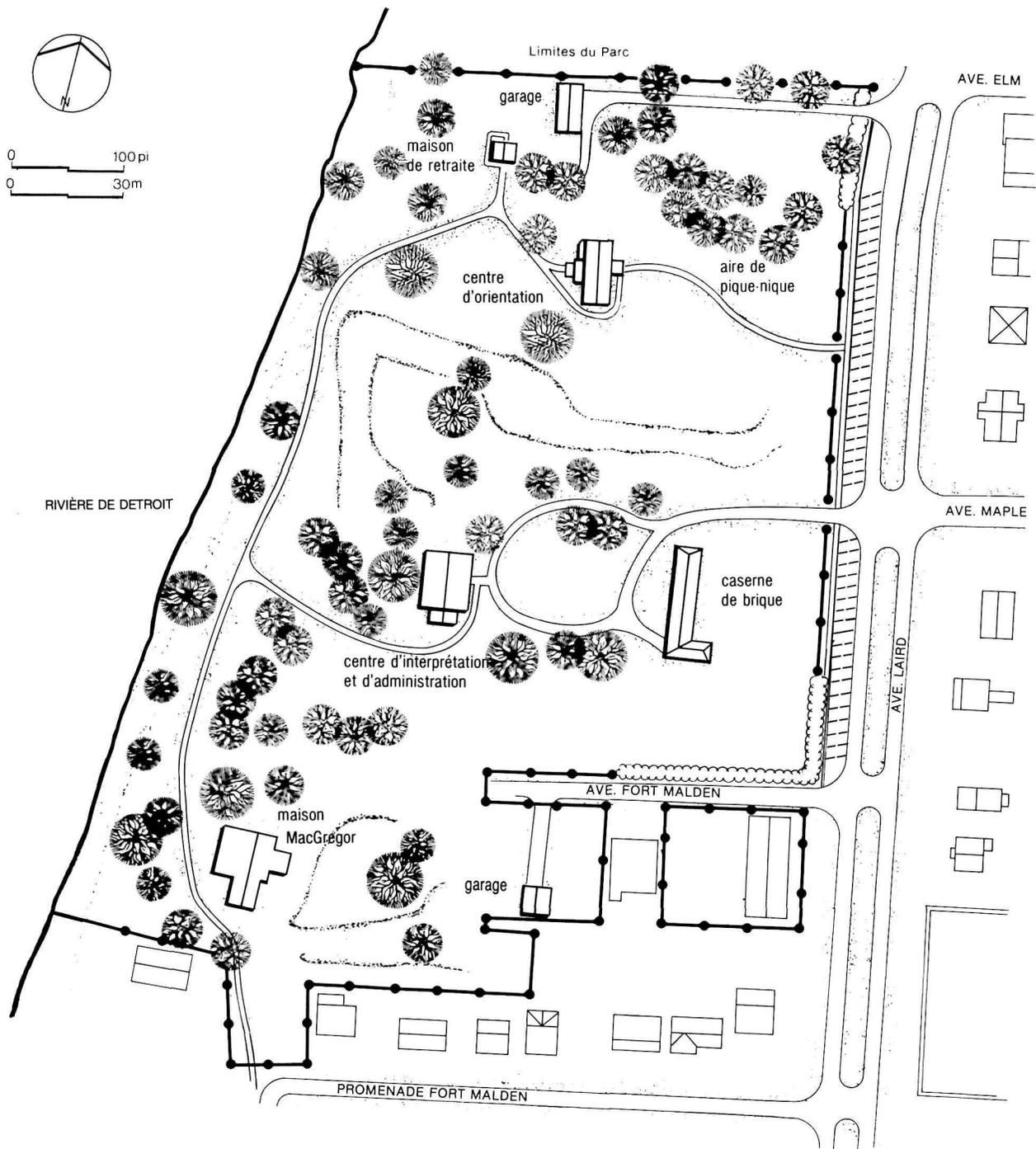
Ce bâtiment fait partie des nombreuses maisonnettes qui avaient été construites pour les retraités engagés pour remplacer les troupes britanniques en 1851-1852. C'est en 1974 que cette maison qui se trouvait dans un autre quartier d'Amherstburg a été transportée à cet endroit et qu'on lui a redonné son apparence initiale.

1.6.7 Vestiges des fondations

Les fouilles archéologiques préliminaires témoignent de l'existence d'importantes fondations de bâtiments enterrés remontant à différentes périodes de l'histoire du fort.

1.6.8 Blockhaus et phare de l'île Bois Blanc

Il ne reste plus qu'un des trois blockhaus construits à l'origine sur l'île Bois Blanc en 1838, et qui faisaient partie du plan de défense du fort Malden. Le bâtiment qui appartient à la société "Island of Boblo Company Limited" n'est pas actuellement utilisé, même s'il est visité de temps à autre par les usagers du parc d'attractions de la compagnie et par les plaisanciers qui fréquentent l'extrémité sud de l'île.



LÉGENDE:

●—● Limites du parc

FIGURE 3

ÉTAT DES LIEUX AVANT L'AMÉNAGEMENT DU FORT MALDEN

Le phare, construit en 1836, ainsi que le terrain de 0,98 hectares (2,45 acres) sur lequel il se trouve, appartient maintenant à Parcs Canada qui entend ainsi assurer sa préservation. Ce bâtiment n'est pas utilisé actuellement.

1.6.9 Centre de ravitaillement

Le centre de ravitaillement d'Amherstburg situé dans le parc "King's Navy Yard" date de 1831-1832. Ce bâtiment d'un étage en brique renferme deux bureaux, celui de l'agent de la rémunération et celui du préposé aux combustibles, et une chambre forte. Pendant la période de la révolte, le bureau a servi de poste de secours aux troupes qui se sont précipitées à Amherstburg pour défendre la frontière de Detroit. Le bâtiment est devenu un centre de ravitaillement en 1839 et l'est demeuré jusqu'à ce qu'il serve de résidence à l'agent foncier de l'armée en 1855. Le bâtiment a été vendu aux enchères en 1863 et a continué de servir de résidence privée jusqu'à ce jour.

1.7 Thèmes et objectifs

Les objectifs principaux que Parcs Canada poursuivra dans ses activités d'aménagement et d'exploitation du parc historique national du fort Malden sont les suivants:

- protéger le patrimoine et commémorer les événements de l'histoire du fort Malden;
- inciter le public à comprendre et à apprécier les aspects de l'histoire canadienne dont témoigne le fort Malden.

Pour atteindre ces objectifs, les aménagements et les activités qu'on entreprendra s'inspireront des thèmes suivants:

- la fondation du fort Malden, le rôle qu'il a joué dans la défense de la région de la rivière de Detroit et les diverses fonctions historiques du lieu;
- le rôle de la "Royal Navy" et de la "Provincial Marine" au fort Malden dans les efforts déployés pour garder la maîtrise de la région supérieure des Grands Lacs; et
- le "British Indian Department" au fort Malden et la participation des Indiens à la guerre de 1812 dans la région de la rivière de Detroit.

On fera appel également de temps à autre à certains thèmes secondaires qui ne sont pas liés aux aspects militaires du fort Malden, mais qui ont une importance particulière. Ces thèmes porteront entre autres sur les dernières années de l'histoire du fort, en particulier l'époque où il a servi d'asile et celle où il est devenu un atelier de rabotage; les liens du fort avec la rivière de Detroit, autrefois et à l'heure actuelle; ainsi que le réseau de Parcs Canada dont le fort Malden fait partie. L'annexe A présente un énoncé détaillé des thèmes et objectifs approuvés pour le fort Malden.

Les objectifs suivants ont été établis pour le fort Malden:

- protection des ressources historiques du fort Malden;
- occasion pour les visiteurs de comprendre et d'apprécier les thèmes;
- amélioration des installations et de l'apparence esthétique du fort; et
- aménagement du parc en harmonie avec la ville d'Amherstburg.

La réalisation de ces objectifs permettra aux visiteurs du fort Malden d'apprécier un certain nombre d'aspects importants du patrimoine canadien.

1.8 Problèmes rencontrés

Les problèmes énumérés ci-dessous vont à l'encontre des activités de protection et d'interprétation qui conviendraient le mieux aux caractéristiques principales du fort Malden.

- 1.8.1 A l'heure actuelle, Parcs Canada n'a aucun droit sur certaines propriétés qui étaient à l'origine associées au fort Malden. Le blockhaus de l'île Bois Blanc en est un exemple. C'est pourquoi, il est impossible de réaliser intégralement les plans de protection et d'interprétation des bâtiments existants conformément aux thèmes qui ont été définis.
- 1.8.2 Étant donné que les remparts et les bâtiments du fort remontant aux périodes militaires importantes ne sont pas suffisamment visibles, les visiteurs ont du mal à se faire une idée de la disposition, de l'ampleur et du caractère du fort au cours de ces différentes périodes de l'histoire.

- 1.8.3 Les routes et les bâtiments construits après la période militaire empêchent les visiteurs d'apprécier pleinement les dimensions et la disposition qu'avait autrefois le fort Malden. Des mesures ont été prises en 1979-1980 pour remédier à cet état de chose.
- 1.8.4 La disposition actuelle des sentiers, l'emplacement du parc de stationnement en bordure de la rue et l'emplacement des bâtiments n'encouragent pas les visiteurs à respecter le réseau de circulation proposé. Des mesures ont été prises en 1979-1980 pour remédier à cet état de chose.
- 1.8.5 La construction de propriétés privées sur certains secteurs des remparts situés au sud ne permettent pas aux visiteurs de bien discerner les dimensions et la situation qu'avait le fort entre 1837 et 1842.
- 1.8.6 Le parc du fort Malden ne possède aucun stationnement; la ville d'Amherstburg offre un parc de stationnement de 52 places en bordure de l'avenue Laird qui est de temps à autre source de dérangement pour les riverains. Des mesures ont été prises en 1979-1980 pour améliorer le parc de stationnement.
- 1.8.7 La maison MacGregor a subi des transformations considérables qui font qu'elle n'est pas jugée importante sur le plan historique. Le parc n'envisage pas d'utiliser ce bâtiment. Son emplacement sur le bastion sud-ouest des remparts ne rendra pas possible la restauration de ces derniers.
- 1.8.8 Le centre d'administration et d'interprétation (maison Hough) devra faire l'objet de travaux pour se conformer aux normes de sécurité et pour répondre aux exigences architecturales de Parcs Canada.
- 1.8.9 Le mur qui longe la rivière de Detroit n'est pas de construction ni d'apparence uniforme. Il commence à montrer certains signes de détérioration et, bien qu'il n'y ait encore aucune urgence, il sera nécessaire de prendre à l'avenir les mesures qui s'imposent pour le remettre en état.



Caserne de soldats en briques restaurée, Fort Malden, 1982.
Photo: D. Dalman.

SECTION 2: CONCEPT DE MISE EN VALEUR

2.0 CONCEPT DE MISE EN VALEUR

Le concept d'aménagement, de gestion et d'utilisation du fort Malden a été rédigé de manière à répondre aux exigences suivantes:

- respecter les principes énoncés dans la Politique de Parcs Canada;
- définir l'orientation à prendre pour respecter le rôle que doit jouer Parcs Canada, conformément aux thèmes et objectifs qui ont été choisis; et
- surmonter, de manière globale, les problèmes que présente le parc.

Après les travaux d'aménagement, le visiteur qui se rendra au fort Malden sera mieux en mesure d'apprécier les thèmes qu'on a choisi de mettre en valeur dans le parc. Grâce au développement du programme d'interprétation, le visiteur pourra se faire une meilleure idée des dimensions et de la disposition des fortifications pendant la "période de la révolte" (1837-1842), qui est la période la mieux illustrée par les vestiges qui restent aujourd'hui au fort Malden.

2.1 Les sept zones du parc

Le parc du fort Malden sera divisé en sept zones (elles correspondent aux unités dans le plan d'interprétation) qui permettront aux visiteurs d'apprécier chacune des différentes caractéristiques du parc. Voici quelles sont les sept zones (voir figure 4):

- (1) arrivée
- (2) orientation
- (3) maison de retraite
- (4) promenade au bord de l'eau et zone d'observation
- (5) centre d'administration et d'interprétation
- (6) emplacement du fort et vestiges archéologiques
- (7) caserne de brique

L'aménagement, la gestion et l'utilisation de chacune de ces sept zones se feront de la manière suivante.

Zone 1: Arrivée

La zone 1 sera le principal point d'accès des piétons et des véhicules. Cette zone comprendra un parc de stationnement, une entrée pour les piétons et une zone de pique-nique. Un rideau de verdure permettra d'isoler les activités qui se tiennent au parc.

Zone 2: Orientation

Le bâtiment de pierre abritera des expositions, une salle d'audio-visuel, un entrepôt d'objets façonnés, des toilettes publiques, et servira de centre d'accueil des visiteurs du parc.

Zone 3: Maison de retraite

La maison de retraite abritera une exposition illustrant la façon dont vivaient les retraités qui occupaient le fort. Il s'agira d'une exposition auto-guidée.

Zone 4: Promenade au bord de l'eau et zone d'observation

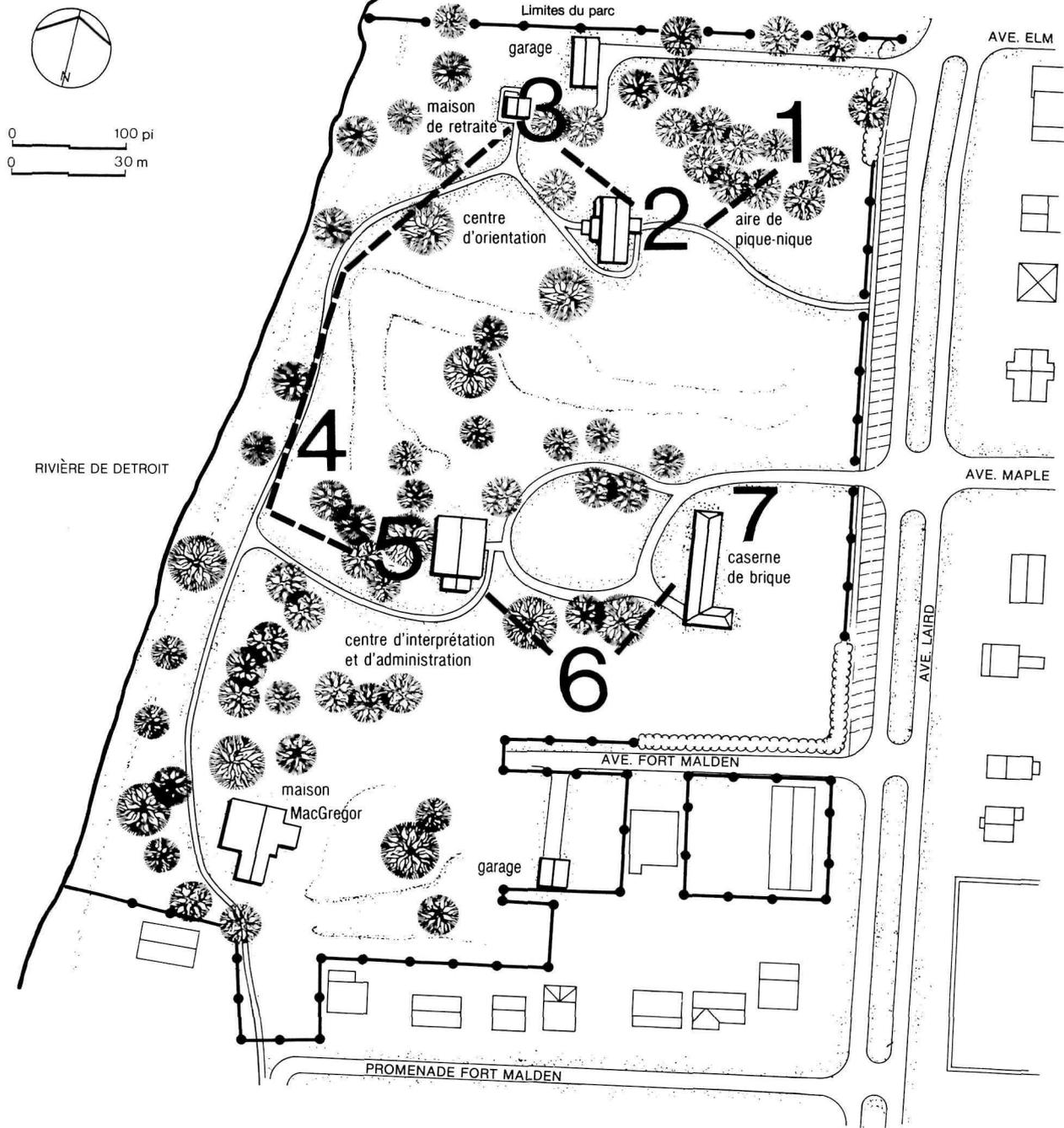
Le sentier mènera les visiteurs le long de la rivière de Detroit où ils pourront apprécier certains éléments des thèmes se rapportant au paysage qui borde la rivière.

Sur la bande de terre comprise entre le sentier et la rive, il sera possible d'installer des bancs et d'aménager un point d'observation. Cela permettra aux visiteurs de faire une halte et d'observer la rivière de Detroit et le fort par rapport à la rivière ainsi que l'île Bois Blanc; il s'agit là des thèmes importants que nous avons choisis d'exploiter.

Comme nous l'avons déjà noté, les murs de soutènement qui bordent la rivière de Detroit auront peut-être bientôt besoin de réparations ou devront être remplacés pour des raisons de sécurité ou d'esthétique. Lorsque cela deviendra nécessaire et que des fonds seront disponibles, on étudiera la possibilité de remplacer les différents murs par un seul mur de soutènement, d'ajouter de la terre dans les endroits qui ont été creusés par l'érosion et de créer une exposition en plein air sur le thème de la rivière.

Zone 5: Centre d'administration et d'interprétation

Ce bâtiment abritera des expositions d'interprétation, des locaux de travail pour le personnel et les programmes spéciaux, ainsi que des locaux administratifs. Les expositions seront auto-guidées, mais le personnel sera toujours à la disposition des visiteurs pour donner des renseignements supplémentaires ou faire des démonstrations. Des toilettes publiques sont installées dans ce bâtiment.



LÉGENDE:

- ZONE 1: Arrivée
- ZONE 2: Orientation
- ZONE 3: Maison de retraite
- ZONE 4: Promenade au bord de l'eau et zone d'observation
- ZONE 5: Centre d'administration et d'interprétation
- ZONE 6: Emplacement du fort et vestiges archéologiques
- ZONE 7: Caserne de brique

●—● Limites du parc

FIGURE 4

LES SEPT ZONES DU PARC

Zone 6: Emplacement du fort et vestiges archéologiques

La zone qui se trouve à l'intérieur des remparts dont était doté le fort Malden lors de la "période de la révolte" sera aménagée pour permettre aux visiteurs de se faire une meilleure idée des dimensions et de la disposition des fortifications. Les travaux consisteront à mettre en valeur partiellement les remparts, à tracer le contour des restes des fondations, à mettre au jour certains vestiges archéologiques et à démolir la maison MacGregor. Lorsque la courtine ouest des remparts sera remise en état, une ouverture sera pratiquée à l'endroit où se trouvait l'entrée initiale du fort. Cela permettra aux visiteurs de mieux comprendre le plan initial des fortifications de 1837.

Zone 7: La caserne de brique

Le bâtiment de la caserne a été entièrement restauré et possède désormais l'aspect qu'il avait en 1837-1842. Ce bâtiment abritera une exposition historique et servira de temps à autre à des programmes spéciaux d'animation et d'interprétation. La cuisine annexe, le puits et les environs ont également été restaurés.

2.2 Les deux phases de l'aménagement

L'aménagement du parc historique national du fort Malden se fera en deux phases. La première phase comporte un programme d'amélioration qui sera réalisé à l'intérieur des limites actuelles du parc. Il faudra de cinq à huit ans pour compléter cette phase.

La deuxième phase comporte certaines propositions visant à repousser les limites du parc. Neuf propriétés au plus situées en bordure de "Fort Malden Road" et de "Fort Malden Drive" sont en cause dans ce projet. Parcs Canada en fera l'acquisition seulement lorsque les propriétaires les mettront en vente (voir annexe D). La décision finale sur l'achat de ces propriétés dépendra des priorités du gouvernement fédéral et de Parcs Canada au moment où elles seront mises en vente. Une fois que cette décision sera prise, les propriétés en bordure de "Fort Malden Road" devront être achetées en priorité par rapport à celles qui sont situées le long de "Fort Malden Drive". Compte tenu de ces conditions, il faudra plusieurs années avant que la deuxième phase soit achevée. Il n'est pas nécessaire d'attendre que la première phase ait pris fin pour que débute la deuxième phase.

2.3 Renouvellement des expositions

Dans le cadre des travaux de mise en valeur du fort Malden, on mettra sur pied un programme permanent de renouvellement des expositions et des objets présentés. Le programme de renouvellement s'inspirera des thèmes et objectifs choisis pour le fort.

2.4 Animation

Les améliorations que l'on se propose de faire dans le plan ainsi que celles que l'on apportera aux expositions limiteront les besoins en matière d'activités d'animation. Les activités d'animation n'auront pas lieu dans les zones du fort qui, par leur aspect, ressemblent à un parc.

2.5 Groupes particuliers

Les programmes d'interprétation offerts aux écoles et aux groupes seront maintenus et même améliorés, puisque les possibilités de participation à des activités dans les zones restaurées comme la caserne, seront plus nombreuses.

2.6 Recherches

Le programme permanent de recherches est une partie essentielle du projet d'aménagement du fort Malden. Il comporte des recherches archéologiques et historiques qui permettront d'obtenir des renseignements sur l'emplacement des fondations des bâtiments du fort initial. Les recherches porteront en particulier sur les zones situées au sud et au sud-est du centre d'administration et d'interprétation. Les parties non explorées des quartiers des sergents d'état-major et de la caserne des officiers feront l'objet de recherches. On établira un inventaire d'objets façonnés et on mettra à jour la carte des ressources archéologiques du fort Malden.

Ces recherches historiques permettront de réunir des renseignements qui seront utiles lors de la préparation des expositions et de l'acquisition d'objets façonnés correspondant aux thèmes et objectifs choisis pour le fort Malden. Elles serviront aussi à la préparation de directives sur l'animation.

2.7 Aménagement paysager

L'aménagement paysager a sa place dans les travaux de mise en valeur du fort Malden. L'aménagement paysager conservera le caractère de parc de l'endroit, de manière à mettre l'accent sur l'aspect commémoratif des objectifs choisis pour le fort. On entreprendra peut-être des travaux d'aménagement supplémentaires pour isoler le parc du voisinage, dans le stationnement et le long des limites du parc. Aucun changement ne sera apporté aux travaux d'entretien du parc. La zone qui est réservée actuellement à l'entretien sera conservée, mais sera dissimulée par de la végétation.

2.8 Installations pour les visiteurs

Le parc offrira aux visiteurs les installations suivantes qui sont essentielles: toilettes, installations de pique-nique, stationnement pour bicyclettes et poubelles.

2.9 Sentiers

Le réseau de sentiers du fort Malden sera modifié de manière à inciter les visiteurs à suivre le circuit prévu. Les sentiers mettront le visiteur en contact avec le plus d'éléments historiques et d'expositions possible. Une allée plus large reliera le parc de stationnement à la caserne des hommes de troupe.

2.10 Signalisation

Parcs Canada s'efforcera, en consultation avec la ville d'Amherstburg et la province de l'Ontario, d'améliorer la signalisation afin d'aider les visiteurs à parvenir au parc.

2.11 Éclairage

A l'extérieur, l'éclairage sera restreint et sera utilisé uniquement pour des raisons de sécurité.

2.12 Installations de service

Les installations de service supplémentaires qui devront être mises en place, devront être souterraines. Les travaux seront réalisés de concert avec l'archéologue du bureau régional de l'Ontario.

2.13 Voies d'accès pour les véhicules de service

Pour les véhicules de service et de secours, le plan prévoit des voies d'accès aux bâtiments du fort Malden.

2.14 Bâtiments supplémentaires

Aucun autre bâtiment supplémentaire ne devrait être construit dans le parc. On autorisera la mise en place de certaines autres structures comme les transformateurs et les installations électriques de service mais elles seront intégrées dans le paysage de manière naturelle.

2.15 Éléments situés à l'extérieur du parc

Certains éléments situés à l'extérieur du parc, comme le "King's Navy Yard", le centre de ravitaillement ainsi que le blockhaus et le phare de l'île Bois Blanc, seront considérés comme faisant partie de l'histoire du fort Malden. Le "King's Navy Yard" remonte à l'époque de la première occupation militaire des lieux (1796-1813), tandis que le centre de ravitaillement et les bâtiments de l'île Bois Blanc remontent aux années 1830. Tous ces éléments peuvent être utilisés pour illustrer les thèmes historiques tels que la fondation du fort, son rôle dans la défense de la région et le rôle de la "Royal Navy" dans la lutte pour la suprématie sur les Grands Lacs.

Dès que les négociations avec le propriétaire actuel auront pris fin, Parcs Canada se livrera à des activités de restauration et d'interprétation du blockhaus de l'île Bois Blanc.

Le phare de l'île Bois Blanc, auquel un service commercial de traversier permet d'accéder, sera entretenu et offrira un programme d'interprétation au public au coût le plus minime possible, en faisant appel, par exemple, à des expositions auto-guidées.

2.16 Le fort Malden et la collectivité

Tout au long de l'élaboration du plan d'aménagement du fort Malden, on a organisé de nombreuses réunions auxquelles ont participé Parcs Canada, le Conseil municipal d'Amherstburg, le Comité consultatif local de préservation architecturale, la Société historique, les propriétaires des maisons voisines du parc et le grand public. C'est de cette participation qu'est né l'esprit de collaboration qui existe entre la collectivité et Parcs Canada. Le concours de la ville d'Amherstburg a permis d'améliorer la mise en valeur des ressources historiques du fort Malden ainsi que l'accès au parc. Les projets d'aménagement du fort Malden reflètent l'intérêt que portent les habitants d'Amherstburg envers la préservation du patrimoine de leur ville.

Il convient de noter que c'est en grande partie grâce aux efforts de certains habitants intéressés par l'histoire de leur ville que le fort Malden a été déclaré parc historique national. Grâce à la collaboration de toutes les personnes intéressées, chacune dans son secteur particulier, il sera possible de retracer l'histoire de la région avec une précision dont bien peu de villes pourraient se vanter.



Remparts, bastion nord-ouest, Fort Malden, 1982.
Photo: D. Dalman.

SECTION 3: LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT

3.0 LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT

Les lignes directrices d'aménagement définissent des normes d'exécution pour la mise en oeuvre du plan. Ces lignes directrices correspondent aux deux phases du programme de mise en oeuvre. Les plans d'aménagement illustrés par les figures cinq et sept montrent comment ces lignes directrices peuvent être appliquées. Ces plans d'aménagement sont présentés à titre d'hypothèse, étant donné que les détails définitifs de conception des aménagements seront mis au point au cours des étapes finales de conception et de mise en oeuvre du projet.

3.1 Lignes directrices de la première phase

La première phase comprend un programme d'aménagement qui sera entrepris dans les limites existantes du parc (voir figure 5). Le phare de l'île Bois Blanc fera l'objet également de certains aménagements, de même que le blockhaus, dès que les négociations avec le propriétaire auront abouti.

Zone 1: Arrivée

3.1.1 Un parc de stationnement mieux aménagé sera offert dans le secteur nord du parc. Cette zone de stationnement sera dissimulée par un rideau de verdure et conçue de manière à ce qu'elle s'intègre dans le paysage.

En plus d'améliorer l'esthétique du parc et l'entrée à partir de l'avenue Laird, le nouveau parc de stationnement sera plus pratique pour les visiteurs et permettra d'améliorer les habitudes de déplacement des piétons. L'installation d'une nouvelle zone de stationnement dans l'angle nord-est du parc libérera dans l'avenue Laird un couloir de 9 mètres de large qui permettra de reconstituer une partie du mur initial de la courtine est dans l'état où il se trouvait pendant la "période de la révolte".

Les installations actuelles de stationnement sont suffisantes, excepté pour les week-ends des périodes estivales de pointe (voir annexe E).

Les limites que nous imposent les lieux permettront l'installation d'un stationnement de conception nouvelle qui pourra accueillir environ 60 véhicules. Les automobiles ainsi que les autobus pourront y stationner. Ce stationnement aura à peu près la même capacité que les installations qui existent actuellement en bordure de la route.

Parcs Canada entreprendra des négociations avec la ville d'Amherstburg en vue de modifier l'îlot central de l'avenue Laird afin que l'on puisse entrer dans le nouveau stationnement et en ressortir.

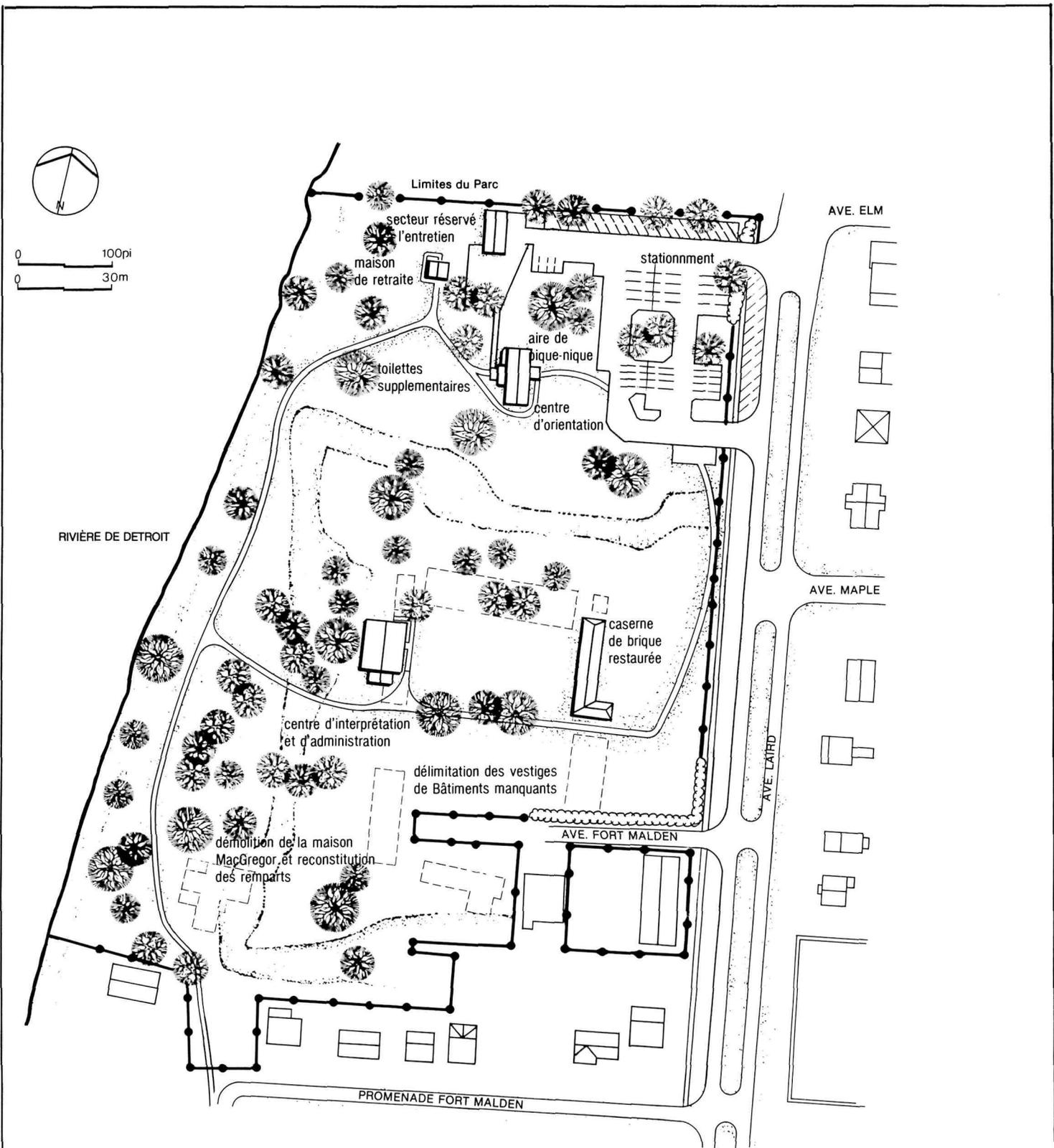
- 3.1.2 Les plaisanciers utilisant la rivière de Detroit continueront de pouvoir se rendre au fort Malden en utilisant les installations municipales d'Amherstburg qui se trouvent à faible distance du fort. Les visiteurs qui se rendront au parc à pied passeront à proximité d'autres bâtiments historiques d'importance de la ville comme le centre de ravitaillement et auront la possibilité de visiter d'autres installations gérées par la ville comme la maison Park et le musée historique des Noirs.

Zone 2: Orientation

- 3.1.3 Le centre d'accueil qui se trouve dans la zone nord du parc continuera d'orienter les visiteurs. Il faudrait conserver le théâtre et améliorer les expositions.
- 3.1.4 Le rôle premier du centre d'accueil devra consister à présenter des programmes audio-visuels, des expositions, des maquettes et à offrir des services de guides afin de mieux faire connaître les thèmes d'interprétation et les installations du fort Malden.

Zone 3: Maison de retraite

- 3.1.5 La maison restaurée qui a servi de logis aux retraités et le voisinage de ce bâtiment devraient servir à l'interprétation d'un des thèmes principaux du parc, à savoir le déclin de l'importance militaire du fort.
- 3.1.6 Le voisinage immédiat de la maison devrait faire l'objet de travaux d'aménagement paysager supplémentaires pour qu'il ressemble à celui des maisons de retraite de l'époque.
- 3.1.7 Afin de préserver le caractère particulier de l'environnement de la maison de retraite, il faudrait que le secteur réservé à l'entretien et les zones voisines soient dissimulés.
- 3.1.8 Étant donné que la maison ne faisait pas partie à l'origine du fort, elle devrait être partiellement visible depuis les remparts.



LÉGENDE:

-  Vestiges archéologiques
-  Limites du parc

FIGURE 5

PHASE I DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

- 3.1.9 Les activités d'interprétation de la maison devraient être réduites au minimum et se présenter sous forme d'expositions auto-guidées sauf dans les cas où des activités particulières seront organisées.

Zone 4: Promenade du bord de l'eau et zone d'observation

- 3.1.10 C'est depuis la promenade du bord de l'eau que les visiteurs pourront observer pour la première fois la rivière de Detroit et l'île Bois Blanc. Ces deux éléments sont importants dans l'interprétation des principaux thèmes du fort Malden. L'idéal serait que cette promenade offre aux visiteurs l'impression de calme qui lui permettra de prendre conscience de l'importance stratégique qu'avait le fort Malden lors des hostilités du 19^e siècle auquel il a été mêlé.
- 3.1.11 Sur la bande de terre gazonneuse qui sépare le sentier de la rive, on pourrait installer un élément discret d'interprétation, par exemple, un panneau d'information, qui expliquerait l'emplacement stratégique du fort Malden et l'importance historique de l'île Bois Blanc.
- 3.1.12 Lors de la conception des nouvelles installations de lutte contre l'érosion qu'il sera peut-être nécessaire de construire au cours de la deuxième phase, le long de la rivière de Detroit, il faudrait prévoir une petite exposition en plein air sur le thème de la rivière et une zone de repos.
- 3.1.13 L'interprétation de l'histoire et des caractéristiques du fort Malden ne peut se faire sans tenir compte du trajet emprunté par les visiteurs. Pour des raisons de sécurité, il serait bon également qu'il y ait un moyen de surveiller l'entrée et la sortie des visiteurs. Pour cette raison, aucun point d'entrée dans le parc ne sera offert à partir de la rivière.

Zone 5: Centre d'interprétation et d'administration

- 3.1.14 L'aménagement du centre d'interprétation et d'administration consistera à agrandir les galeries en abattant les cloisons, à effectuer des modifications pour la sécurité et le bien-être des visiteurs et à renforcer les piliers de soutien pour se conformer aux normes de capacité portante des pièces.
- 3.1.15 Le rez-de-chaussée et le deuxième étage du bâtiment devront servir aux expositions d'interprétation. Une partie du sous-sol servira de centre de documentation et d'activités particulières. L'autre partie du sous-sol, une partie du premier étage et l'ensemble du troisième étage seront des locaux réservés au personnel et à l'administration.

Zone 6: Emplacement du fort et vestiges archéologiques

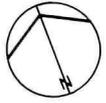
- 3.1.16 La première phase du programme d'aménagement porte sur la modification de la voie interne de service, comme il est indiqué dans la première phase du projet d'aménagement. Cette modification est liée à la préparation et à la mise en oeuvre du plan paysager du parc.
- 3.1.17 La maison MacGregor sera démolie et la partie sud-ouest des remparts sur laquelle s'élève cette maison sera reconstituée.
- 3.1.18 Les remparts seront reconstitués de manière à être le moins hauts possible, afin que le coût des travaux soit réduit au minimum, tout en respectant l'objectif d'interprétation qui vise à donner aux visiteurs une meilleure perception de ce qu'était le fort. La plupart du temps, il ne sera pas nécessaire que les remparts aient plus d'un mètre de haut. Cependant, dans certains endroits, les remparts devront être plus élevés, étant donné que certaines parties existantes des remparts mesurent 1,9 mètre de haut. Ces parties existantes devront être intégrées de manière esthétique aux remparts reconstitués. Pour cette raison, les plans détaillés de tout projet de reconstitution des remparts devront être réexaminés par l'architecte paysagiste régional. Toute reconstitution devrait être précédée de recherches historiques et archéologiques.
- 3.1.19 L'entrée initiale située sur le côté ouest du fort Malden sera partiellement reconstituée, de manière à donner aux visiteurs l'impression de pénétrer dans un ouvrage militaire qui eut autrefois une grande importance.
- 3.1.20 Depuis l'époque de la construction du fort initial, différents bâtiments ont été construits, puis détruits, et les fondations premières de ces bâtiments ont parfois servi de base à celles de bâtiments ultérieurs. Les recherches archéologiques et historiques détermineront quels sont les plus importants vestiges des fondations et par conséquent, quelles sont les fondations qui doivent être choisies pour les activités d'interprétation.
- 3.1.21 Afin que les visiteurs puissent se faire une idée des dimensions, du nombre et de la disposition des bâtiments de la "période de la révolte", l'emplacement des bâtiments devra être clairement défini. Lorsque cela sera possible, les vestiges des fondations du fort initial seront mis en valeur afin que le public puisse les voir. La mise en valeur de ces fondations sera complétée par d'autres instruments d'interprétation comme des panneaux, des brochures illustrées ou des maquettes représentant le fort, à cette époque.

- 3.1.22 Étant donné que, par ses dimensions et sa disposition, le fort Malden ressemble surtout de nos jours à ce qu'il était en 1837-1842, on signalera par des panneaux au niveau du sol les fondations qui remontent à cette période. Toutefois selon les résultats des fouilles archéologiques, d'autres fondations seront exposées et consolidées. Les thèmes et objectifs qui ont été choisis pour le fort tiennent compte des caractéristiques propres à la période de 1812 et à la période de 1837-1842. Ce sont les résultats des fouilles archéologiques qui détermineront de quelle période il s'agira.
- 3.1.23 Lorsque des fondations seront mises au jour ou lorsque l'on entreprendra la reconstitution des remparts, il faudra faire une distinction nette entre le matériau d'origine et le matériau moderne utilisé dans la restauration.
- 3.1.24 Lors de la mise au jour des fondations ou de la reconstitution des remparts, il faudra éviter le plus possible de déranger les arbres adultes existants.
- 3.1.25 Indépendamment des décisions qui seront prises sur l'exposition et l'interprétation des découvertes archéologiques, Parcs Canada assurera la protection de toutes les ressources historiques et vestiges du parc qui se rapportent aux thèmes et objectifs choisis.

Zone 7: Caserne de brique des hommes de troupe

- 3.1.26 Le bâtiment ainsi que la cuisine annexe et les environs immédiats ont été restaurés et meublés de manière à évoquer la vie militaire au fort au cours de la "période de la révolte", de 1837 à 1842.
- 3.1.27 Les activités d'interprétation offertes dans la caserne permettront aux visiteurs de se faire une idée de la vie de garnison au fort Malden.
- 3.1.28 La caserne sera le point central de certaines reconstitutions historiques de la vie au 19^e siècle.
- 3.1.29 Propriétés historiques de l'île Bois Blanc (voir figure 6)

Le blockhaus de l'île Bois Blanc est l'un des trois bâtiments qui avaient été construits en 1838 dans le cadre du système de défense du fort Malden. Il appartient actuellement à la société "Island of Boblo Company Limited". Le phare, quant à lui, fut construit en 1836. Parcs Canada l'a acheté du ministère des Transports. Ces deux bâtiments sont extrêmement importants pour illustrer le rôle du fort dans la défense de la région.



0 500 pi
0 152 m

Blockhaus



Phare



Canton de Malden

Rang 1 Lot 5

RIVIÈRE DE DETROIT

RIVIÈRE DE DETROIT

Canton de Malden

Rang 1 Lot 6

Digue de compensation

LÉGENDE:



TERRES APPARTENANT À PARCS CANADA

FIGURE 6
SECTEUR SUD DE
L'ÎLE BOIS BLANC

Parcs Canada cherchera par conséquent à protéger ces deux bâtiments. Suite à l'acquisition du phare, il a été possible d'assurer sa conservation mais il reste à trouver un moyen pour entretenir le blockhaus. Le moyen qu'envisagerait Parcs Canada en priorité consisterait à devenir propriétaire du bâtiment, mais cela dépend du résultat des négociations qui auront lieu avec les propriétaires actuels. Si l'achat n'est pas possible, Parcs Canada envisagera d'autres moyens, comme la location, pour veiller à la protection du blockhaus, mais, là encore, tout dépend de l'entente qui sera conclue avec les propriétaires.

Actuellement, on peut accéder à l'île et à ses bâtiments historiques en empruntant le service commercial de traversier. Ce service répond de manière convenable à tous les besoins prévisibles en matière de transport.

3.1.30 Dès que les négociations avec les propriétaires actuels auront abouti, Parcs Canada entamera des travaux de restauration du blockhaus.

3.1.31 Il serait souhaitable de mettre sur pied des installations d'interprétation dans le blockhaus et dans le phare, mais leur emplacement sur l'île poserait de graves problèmes d'accès et de sécurité si l'on décidait d'encourager la venue d'un grand nombre de visiteurs. Pour remédier à ces difficultés, il faudrait engager en permanence d'importantes dépenses d'exploitation. C'est pourquoi, toute activité d'interprétation sur ces deux bâtiments devra rester discrète et utiliser un minimum de ressources; on devra se contenter par exemple de panneaux d'affichage ou de brochures sur les visites auto-guidées.

3.2 Lignes directrices de la deuxième phase

La deuxième phase comporte certains projets d'agrandissement du parc, sur une petite échelle cependant (voir figure 7). Il n'existe aucun calendrier pour l'accomplissement de ces travaux d'agrandissement. La réalisation de ces travaux à long terme dépendra des priorités de Parcs Canada, sur le plan financier, à ce moment-là.

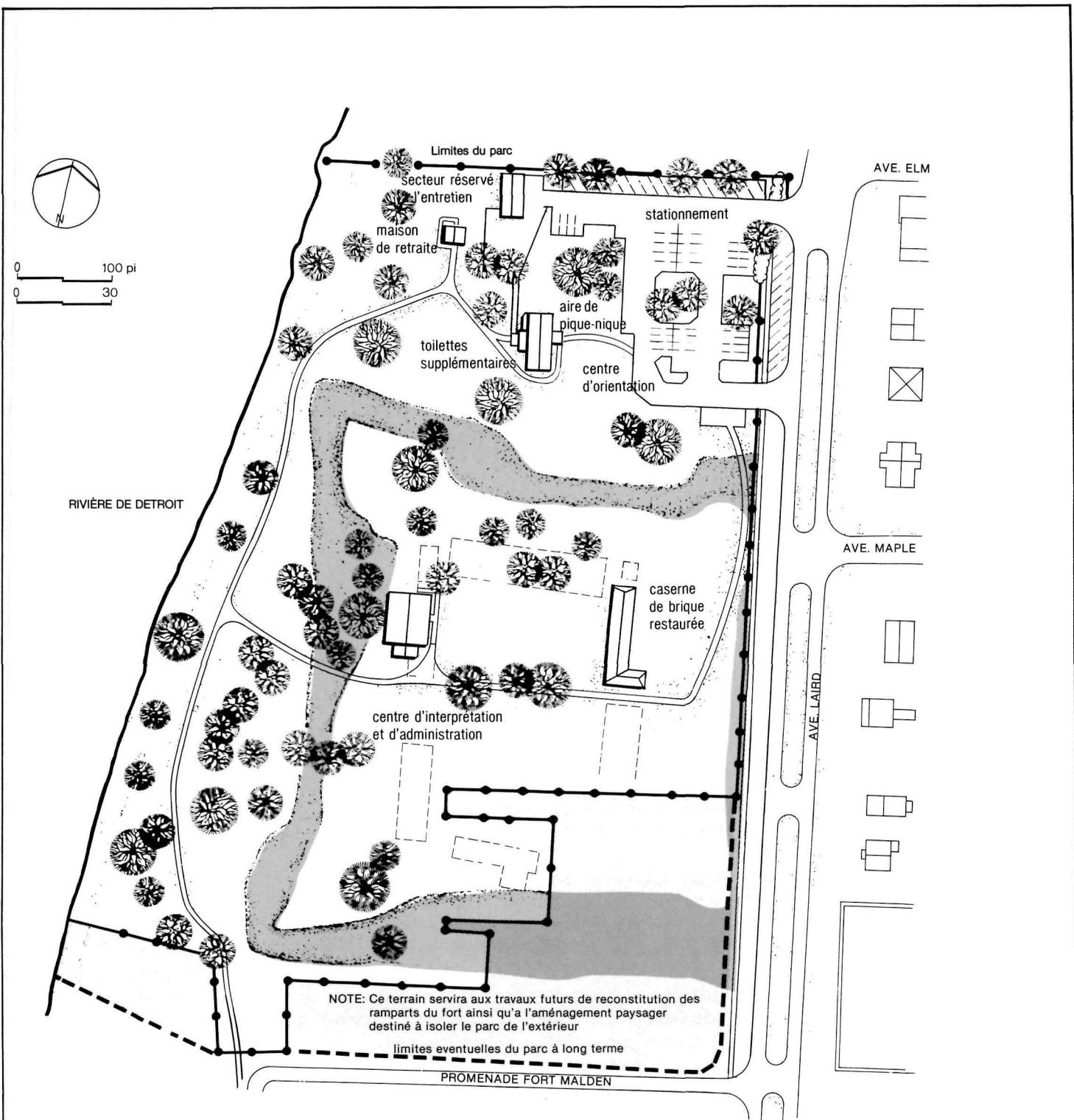
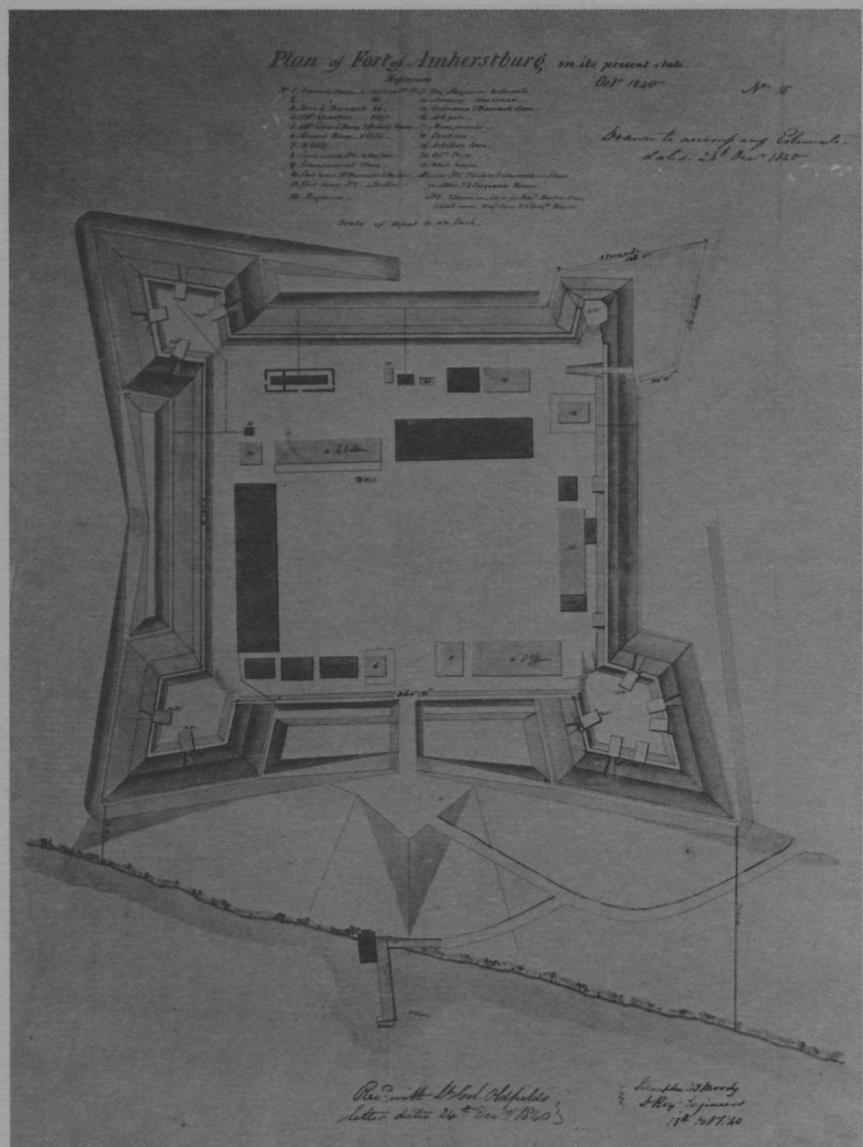


FIGURE 7
**PHASE II DU PLAN ÉVENTUEL
 D'AMÉNAGEMENT**

Les projets d'agrandissement consistent à faire l'acquisition de neuf propriétés. Toutefois, Parcs Canada ne se portera acquéreur de ces propriétés que lorsqu'elles seront mises en vente sur le marché immobilier. Mais, étant donné que Parcs Canada est, à tout moment, en mesure de répondre aux offres d'achat qui lui seront faites par certains propriétaires, il se peut que Parcs Canada fasse l'acquisition de certaines propriétés au cours de la première phase plutôt que de la deuxième phase. Toutefois, on prévoit que certaines propriétés ne seront pas mises en vente avant plusieurs années et que les projets d'agrandissement seront, par conséquent, repoussés jusqu'à la deuxième phase.

- 3.2.1 Des parties importantes de remparts se trouvent sur des terrains privés et municipaux le long des limites est et sud du parc. On propose d'étendre les limites du parc en achetant certaines propriétés riveraines lorsqu'elles seront mises en vente, comme le précise la politique d'acquisition des propriétés mentionnée dans l'annexe D. Cela permettrait de reconstituer le périmètre du fort.
- 3.2.2 Si Parcs Canada peut un jour faire l'acquisition de toutes les propriétés signalées, nous serons en mesure de repérer l'endroit où se trouvaient tous les bâtiments du fort pendant la "période de la révolte". Cela permettra aux visiteurs de se faire une meilleure idée du fort et des bâtiments qui s'élevaient autrefois dans son enceinte.
- 3.2.3 Les lignes directrices applicables à la première phase pour la reconstitution des remparts et le repérage des fondations des différents bâtiments, continueront de s'appliquer au cours de la deuxième phase.
- 3.2.4 Si Parcs Canada ne peut faire l'acquisition du blockhaus au cours de la première phase, il continuera néanmoins au cours de la deuxième phase (selon les ententes qui auront été conclues avec les propriétaires actuels) à chercher à assurer la préservation de ce bâtiment en devenant propriétaire, aussi longtemps que son état restera satisfaisant. De nouveau, cela dépendra du résultat des négociations avec les propriétaires.
- 3.2.5 Le mur de soutènement qui borde la rivière de Detroit continuera de se détériorer, il faudra un jour le remplacer. Toutefois, ces travaux de remplacement ne seront nécessaires que dans quelques années et font partie, par conséquent, de la deuxième phase. Voici les aménagements qu'il faudrait envisager dans le cadre de ce projet: construction d'un seul mur de soutènement, remblayage des secteurs creusés par l'érosion et création d'une exposition en plein air s'inspirant du thème de la rivière.
- 3.2.6 On devra, par la même occasion, en profiter pour faire de l'archéologie de récupération.



Plan du fort Malden en 1840
 Photo: Archives publique du Canada

SECTION 4: PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

4.0 PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

4.1 Introduction: Lignes directrices du P.E.E.E.

Le processus fédéral actuel d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (P.E.E.E) a été mis sur pied par le Cabinet en 1973 et a été modifié en 1977. Toutes les décisions qui ont des répercussions sur l'environnement sont soumises à des méthodes d'identification, de mesure et d'évaluation qui varient selon l'ampleur des répercussions négatives éventuelles. Le P.E.E.E reprend dans les grandes lignes le processus de planification: les conséquences négatives identifiées suffisent à démontrer la nécessité d'une planification et permettent de définir les points devant être améliorés par les efforts de planification. Cependant, on ne peut pas s'attaquer à tous les aspects susceptibles d'avoir des conséquences négatives au moment de la mise au point du plan directeur; les mesures destinées à remédier aux conséquences de certains de ces aspects doivent être prises à un niveau plus avancé du plan de conception. Dans tous les cas, il faut évaluer les résultats des mesures prises pour atténuer les conséquences négatives et rendre publics tous les documents pertinents.

Voici la politique que Parcs Canada adopte pour se conformer au processus fédéral d'évaluation et d'étude en matière d'environnement: "Il faut, dès le début du processus de planification, prévoir les conséquences de tout projet, activité ou programme géré et régi par Parcs Canada ou mis en oeuvre sur des terres relevant de sa juridiction et savoir tenir compte de cette évaluation lorsqu'il est finalement décidé d'exécuter, de rejeter ou de modifier le projet. Toutes les conséquences possibles doivent être envisagées, qu'il s'agisse de répercussions biophysiques, socio-économiques, culturelles, archéologiques, historiques ou esthétiques." (Politique de Parcs Canada, 1979)

4.2 Marche à suivre

L'évaluation préliminaire suivante qui peuvent découler fournit une indication générale des conséquences des aménagements proposés pour le parc historique national du fort Malden. L'analyse des conséquences porte sur les points suivants:

- . les ressources historiques et archéologiques existantes;
- . les ressources naturelles existantes;
- . les conditions socio-économiques du parc; et
- . les conditions socio-économiques de la ville d'Amherstburg.

La méthode d'évaluation utilisée pour cette étude préliminaire a consisté à dresser une liste de mesures proposées, de catégories de conséquences et de répercussions prévues, dans une matrice. Les conséquences éventuelles sur l'environnement ont été classées en quatre catégories:

- . les conséquences positives;
- . les conséquences négatives;
- . les conséquences inconnues (nécessitant une analyse plus approfondie);
- . les conséquences inexistantes.

A partir de ces données, on prépare un relevé qui donne un aperçu des conséquences, que pourraient avoir les mesures proposées dans le plan directeur, sur l'environnement. Les répercussions ont été déterminées par une analyse générale tenant compte des détails fournis dans le plan directeur du parc. Les résultats de l'évaluation des conséquences ont été inclus dans les lignes directrices du plan. Certaines de ces lignes directrices ont pour objet de limiter les différents types de répercussions possibles à divers degrés, tandis que d'autres comportent des analyses plus approfondies qui devront être menées à bien avant que le feu vert soit donné aux différents aménagements en question. A mesure que les propositions contenues dans le plan seront mises en oeuvre, on en surveillera les répercussions, de manière à identifier en temps opportun toutes les conséquences imprévues.

4.3 Répercussions sur les ressources historiques et archéologiques

Les répercussions des propositions du plan sur les ressources historiques du site se répartissent en quatre catégories principales:

- a) La reconstitution des remparts comportera des travaux d'excavation et de remblayage. Ces travaux auront des répercussions négatives sur les objets archéologiques se trouvant dans les fossés des courtines qui seront reconstituées.
- b) Le projet d'exposition de certains vestiges archéologiques sur l'emplacement du fort pourrait amener la détérioration ou la destruction complète de certains objets qui seraient de ce fait mis au jour ou déplacés. Il y a également des risques de détérioration de ressources importantes dans les endroits où les fondations de bâtiment datant de périodes différentes sont superposées.

Les conséquences négatives éventuelles signalées dans les paragraphes (a) et (b) seront atténuées par les mesures que l'on prévoit prendre en consultation avec l'archéologue du bureau régional, et par l'étude attentive des ressources archéologiques avant la mise en oeuvre des plans d'interprétation et la mise au jour des ressources.

- c) La démolition de la maison MacGregor présente des aspects négatifs, bien que ce bâtiment n'ait pas été jugé d'importance historique nationale. Pour atténuer ces conséquences négatives, on gardera une collection complète de photographies de l'intérieur et de l'extérieur de la maison. On conservera également dans ce dossier des croquis détaillés, des plans et des plans en coupe, de détails notés dans la maison. Ces documents existent mais on s'assurera qu'ils sont complets avant de procéder à la démolition.
- d) Afin de minimiser les répercussions socio-économiques qui accompagneront l'agrandissement du parc, les projets d'acquisition des propriétés précisent que les biens ne seront acquis que s'ils sont librement mis en vente. Ce principe pourrait avoir des conséquences négatives sur les ressources historiques de l'île Bois Blanc si leur acquisition n'est pas possible. Il sera possible d'atténuer ces conséquences en mettant en oeuvre des moyens autres que d'en faire l'achat pour protéger ces ressources.

4.4 Répercussions sur les ressources naturelles

Les répercussions de la mise en oeuvre des projets d'aménagement du fort Malden sur les ressources naturelles sont négligeables. Plusieurs projets comme la création d'un nouveau stationnement, la reconstitution de certaines parties des remparts, et le réaménagement des sentiers, peuvent avoir des répercussions négatives mineures sur la végétation existante, sur le drainage et sur les sols. Ces répercussions seront atténuées par une surveillance attentive et minutieuse des travaux d'aménagement paysager et de construction. On prévoit déplacer très peu d'espèces végétales adultes.

4.5 Répercussions socio-économiques

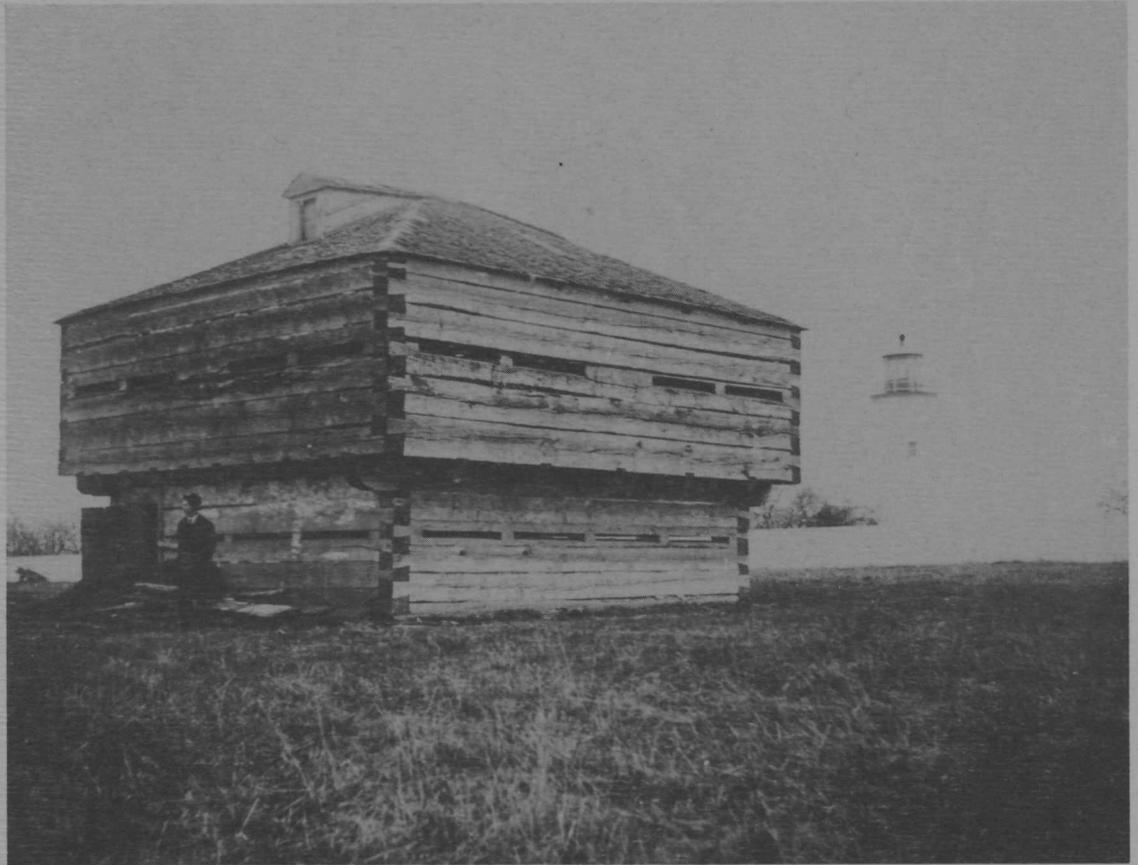
Le nombre de visiteurs du fort Malden n'augmentera pas de manière significative suite aux aménagements proposés. Par conséquent, les répercussions sur la ville d'Amherstburg seront négligeables. Toutefois, l'agrandissement du parc aura des conséquences très positives puisqu'il permettra aux visiteurs de mieux apprécier les thèmes illustrés par le parc et rendra possible une meilleure préservation des sites archéologiques qui seront éventuellement mis au jour.

Les conséquences négatives qui pourraient résulter des projets d'agrandissement du parc ont été examinées au cours du processus de planification et seront atténuées par l'adoption d'une politique selon laquelle les propriétés riveraines ne pourront être achetées qu'à partir du moment où elles seront mises en vente sur le marché par leur propriétaire.

4.6 Conclusion

D'après les prévisions, les conséquences globales de l'aménagement du parc seront positives. Les habitants d'Amherstburg se sont montrés intéressés à mettre en valeur les ressources et l'atmosphère historiques de leur ville. Le plan du fort Malden a pour but d'entretenir et de restaurer une ressource historique, avec l'appui des habitants d'Amherstburg qui s'intéressent à la préservation du patrimoine.

Les projets d'agrandissement du parc, d'aménagement paysager, de restauration des remparts, d'aménagement d'un réseau de circulation augmenteront les possibilités éducatives et récréatives qu'offre le fort. Tout cela se traduira par des améliorations sur le plan de l'esthétique, de la sécurité des visiteurs et de la facilité d'accès aux ressources d'interprétation du fort, ce qui contribuera à offrir aux utilisateurs une visite de meilleure qualité sans pour autant aller à l'encontre de la protection des ressources historiques.



Île Bois blanc, Blockhaus — vers 1895.
Photo: Archives de l'Ontario

ANNEXES

ANNEXE A

THÈMES ET OBJECTIFS CHOISIS POUR LE FORT MALDEN

Voici les thèmes et objectifs qui ont été approuvés par le sous-ministre adjoint dès les premières étapes du processus de planification du fort Malden. Ils ont servi à la préparation des projets d'aménagement contenus dans ce plan.

Énoncé des thèmes

Les thèmes choisis pour le parc sont les suivants:

- a) La fondation du fort Malden, son rôle dans la défense de la région et le déclin de ses activités.
- b) Le "British Indian Department" et la participation des Indiens à la guerre de 1812 dans la région.
- c) Le rôle de la "Royal Navy" dans la lutte pour la suprématie des Grands Lacs.

Énoncé des objectifs

Les objectifs retenus pour ce parc historique sont les suivants:

- a) Préserver les vestiges militaires.
- b) Expliquer l'importance qu'ont eu le fort, la marine et les Indiens dans la formation du Canada, en mettant particulièrement l'accent sur la guerre de 1812 et la révolte de 1837.
- c) Souligner l'aspect commémoratif (étant donné la quantité limitée de vestiges) en créant une atmosphère semi-officielle de parc convenant particulièrement au faubourg d'une ville.
- d) Offrir une zone de loisirs discrète et des activités qui n'empêcheront pas les visiteurs d'apprécier l'histoire de l'endroit et qui ne nuiront pas aux vestiges historiques.
- e) Aménager dès que possible certaines caractéristiques du parc dont Parcs Canada est propriétaire.

ANNEXE B

PROGRAMME DE CONSULTATION DU PUBLIC

Parcs Canada permet au public de participer activement à l'élaboration de ses plans directeurs. La préparation du présent plan directeur n'a pas dérogé à la règle et a accordé une grande importance au programme de consultation du public et à la participation de celui-ci à la planification du parc historique national du fort Malden afin que les projets d'aménagement soient intégrés de manière positive à ceux de la ville.

Dès les premières étapes du programme de planification, le directeur, le planificateur du parc et le coordonnateur de la consultation du public ont organisé des réunions non-officielles avec des groupes intéressés et des représentants officiels de la ville d'Amherstburg. Ces réunions ont permis de rencontrer :

- . des représentants du Conseil municipal d'Amherstburg;
- . des représentants du Conseil de planification d'Amherstburg;
- . des membres de la Société historique d'Amherstburg;
- . des membres du Comité consultatif local de préservation architecturale; et
- . des propriétaires de maisons riveraines.

Ces consultations ont permis de recueillir des données et des opinions intéressantes dont on a tenu compte lors de la préparation des propositions de planification du fort Malden. Un document intitulé "Parc historique national du fort Malden - Projet de plan directeur", qui faisait état des propositions de planification, a été mis à la disposition du public qui a été invité à le commenter.

Ce document a été présenté aux principaux représentants de la ville d'Amherstburg et à tous les propriétaires riverains au cours de réunions personnelles avec les représentants de Parcs Canada. On a organisé un jour d'accueil auquel tout le monde a été invité. Le directeur a également participé à des réunions avec les représentants du Conseil municipal et de la Société historique d'Amherstburg.

Toutes les observations formulées au sujet du "Projet de plan directeur" ont été prises en considération lors de la préparation finale du présent plan directeur.

ANNEXE C

HISTORIQUE

Introduction

Le fort Malden fut fondé par les Britanniques en 1796 lorsqu'ils durent se retirer de Detroit, comme le stipulait le Traité de Jay. Avant la guerre de 1812, les défenses du fort Malden étaient plutôt dans un piteux état et le poste n'était plus considéré comme important au point de vue militaire. En revanche, dès que les menaces de guerre sont apparues, le fort prit de l'importance.

Au cours de la guerre de 1812, les troupes stationnées au fort Malden ont joué un rôle important dans les escarmouches et les batailles qui ont eu lieu dans la région de la rivière de Detroit. Le premier incident fut la prise du navire américain Cayuga dans la rivière de Detroit par les forces de la "Provincial Marine" basée au fort Malden. C'est du fort que partit l'expédition victorieuse organisée contre Detroit par le général Isaac Brock. Les soldats du fort, les volontaires et les Indiens qui s'étaient rassemblés dans la région, utilisèrent le fort Malden comme base de ralliement pour attaquer les Américains à Frenchtown, au Fort Meigs et au Fort Stephenson. Ces attaques prirent fin quand les Britanniques, ayant perdu leur flotte dans la bataille du lac Érié décidèrent d'abandonner et de brûler le fort Malden.

Les Indiens et l'"Indian Department"

Avant la guerre de 1812, la fonction la plus importante du fort Malden fut peut-être de servir de base au "British Indian Department". C'est à partir des magasins de l'"Indian Department" qu'étaient distribués les cadeaux destinés aux différentes nations indiennes du Haut-Canada et des États-Unis. Les Américains considérèrent le fort Malden, non pas comme un poste militaire important, mais comme un centre de l'"Indian Department" qui présentait par conséquent une menace grave pour le nord-ouest américain. C'est pourquoi le général américain Hull tenta en vain, à plusieurs reprises, de capturer le fort Malden.

La "Royal Navy" et la "Provincial Marine"

Le fort Malden était également important comme base et arsenal de la "Royal Navy" et de la "Provincial Marine". De 1797 à 1799, lorsque le "Marine Department" s'établit pour la première fois à Amherstburg, et en septembre 1813, quand la flotte se rendit à Put-In-Bay pour livrer la bataille du lac Érié, plusieurs bateaux et navires furent construits dans les chantiers navals qui se trouvaient sous la protection du fort.

Avant la guerre, la "Provincial Marine" assurait le transport du ravitaillement entre les forts Malden, Érié et Saint-Joseph. Pendant la guerre, la "Provincial Marine" continua de ravitailler ces postes tout en participant à des opérations militaires dans la région supérieure des lacs. La "Provincial Marine" était si importante pour la survie du fort Malden que le poste fut immédiatement abandonné et brûlé par les troupes en retraite lorsque l'escadre commandée par Barclay fut vaincue au cours de la bataille du lac Érié.

Période postérieure à la guerre de 1812

Après l'abandon du fort par les Britanniques en 1813, les Américains occupèrent les lieux et construisirent des ouvrages militaires de moins grande importance. Lorsque les Britanniques revinrent occuper les lieux en 1815, les fortifications étaient en ruine. Certaines constructions furent achevées en 1819-1820, mais vers 1835, les Britanniques décidèrent d'abandonner le fort Malden. En effet, le poste n'était plus jugé utile d'un point de vue militaire, puisque l'Amérique du Nord britannique et les États-Unis avaient désormais des relations plus détendues.

La révolte de 1837-1838

Pourtant, le fort Malden allait bientôt reprendre de l'importance. En décembre 1837, un petit groupe de rebelles menés par William Lyon Mackenzie tenta en vain de renverser le gouvernement canadien. Celui-ci dut faire face à des menaces plus inquiétantes en 1838, alors que des sympathisants américains effectuèrent plusieurs attaques frontalières. Les troupes britanniques et la milice canadienne en poste à Amherstburg jouèrent un rôle clé dans la défense de la frontière ouest contre plusieurs attaques des "brigands".

Le 8 janvier 1838, une petite armée constituée par ces sympathisants américains menés par le "patriote" notoire E. A. Theller, occupèrent l'île Bois Blanc en face d'Amherstburg. Le jour suivant, les rebelles embarqués sur la goélette "Ann" qu'ils avaient capturée, attaquèrent la ville à coup de mitraille et de boulets de canon, avant d'être capturés près de Elliott Point. Trois autres tentatives d'invasion au Canada entreprises en 1838 le long de la frontière ouest furent repoussées. La garnison du fort Malden prit part aux opérations militaires de l'île Fighting et de l'île Pelée et fournit des renforts pour repousser l'attaque de Windsor en décembre 1838.

La période postérieure à la révolte

Étant donné que la menace d'un conflit européen se faisait de plus en plus grande dans les années 1840, la majorité des hommes de troupe britanniques reçurent l'ordre de quitter le Canada. Les troupes britanniques furent remplacées par des militaires en retraite engagés pour venir s'installer dans la colonie. Ce plan de recrutement de militaires en retraite avait été mis au point pour assurer la transition entre le départ des forces britanniques et le moment où le Canada aurait organisé ses propres forces armées. Le capitaine J. G. D. Tullock dirigea l'installation de 120 militaires en retraite à Amherstburg et de 70 autres à Penetanguishene, dans de petites maisons aux murs blanchis à la chaux construites le long de rues bien aménagées. Ce plan fut un échec partout, sauf à Amherstburg où le remplacement de l'armée régulière par des militaires en retraite fut une réussite.

La période d'asile et celle qui la suivit

En 1855, les terres du fort Malden appartenant à l'"Ordnance" furent placées sous la direction du gouvernement provincial. En 1859, le fort Malden fut cédé à l'asile provincial de Toronto. De 1859 à 1869, le fort Malden servit d'asile d'aliénés et abrita des malades provenant de sept comtés de l'ouest. En 1870, suite à l'installation de la direction de l'ouest de l'Ontario à London en Ontario, les bâtiments et les terres du fort Malden furent à nouveau cédés au gouvernement fédéral. En 1874 et 1875, les terres du fort furent réparties en lots et vendues. De 1875 à 1940, année où le fort Malden fut déclaré parc historique national, la propriété du fort fut utilisée principalement à des fins résidentielles et industrielles. Depuis la création du parc, un secteur important de la propriété qui faisait partie à l'origine du fort, a été acquise par Parcs Canada.

ANNEXE D

POLITIQUE D'ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS

L'achat éventuel de toutes les propriétés dont il est question dans ce plan a été envisagé par les propriétaires intéressés. Ces propriétés ne seront acquises que dans les circonstances suivantes:

1. Les propriétés privées dont l'acquisition sera nécessaire pour englober dans les limites du parc, les vestiges des remparts, ne seront acquises que lorsqu'elles seront mises en vente par le propriétaire.
2. Les propriétés ne seront acquises qu'au moment où elles seront mises en vente, si l'on dispose des fonds nécessaires et si le prix de vente est considéré comme juste et raisonnable.
3. Toutes les propriétés municipales dont l'acquisition est jugée souhaitable (terrains réservés aux voies de circulation) ne seront acquises qu'avec l'approbation du Conseil municipal d'Amherstburg.

Le programme d'acquisition proposé est un programme à long terme dont l'échéance n'est pas fixée. S'il est important d'acquérir les propriétés riveraines pour réaliser les objectifs définis pour le fort Malden, le temps n'est pas un facteur critique.

Conformément à cette politique d'acquisition, il est possible que Parcs Canada se porte acquéreur d'une maison et laisse les maisons environnantes aux mains de propriétaires privés. Dans ce cas, on a prévu un certain nombre de possibilités qui pourraient être examinées avec les parties intéressées:

1. Louer la maison à l'ancien propriétaire.
2. Louer la maison à une autre personne.
3. Utiliser la maison pour les services administratifs de Parcs Canada.
4. Démolir la maison.

ANNEXE E

PRÉVISION DES TAUX DE FRÉQUENTATION

Actuellement, le fort Malden accueille environ 80,000 visiteurs par an. Ce taux de fréquentation varie d'une année à l'autre selon les activités particulières qui sont organisées. C'est pendant les week-ends des mois de juillet et août qu'il y a affluence puisque le parc accueille tous les jours entre 700 et 1,200 visiteurs. Le nombre total des visiteurs qui se sont rendus au fort Malden au cours de la saison 1981-1982 se chiffrait à 80,827.

Si les tendances actuelles se maintiennent, on s'attend à ce que, dans quelques années, le fort Malden accueille annuellement entre 80,000 et 100,000 visiteurs.